



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

130 avenue Marcel Unal
82017 MONTAUBAN CEDEX
Tél : 05.63.63.30.25
Fax : 05.63.66.14.07
accueil82@agri82.fr

POSITION DES ELUS SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

Notre département et nos agriculteurs ne sont pas exempts des très nombreuses sollicitations de la part d'opérateurs en photovoltaïque, agrivoltaïque, etc...

Le bureau de notre Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne s'est positionné sur le sujet comme suit :

- **NON à tous les projets de Photovoltaïque au sol qui seraient sur des terres inscrites agricoles au PLU et cela quel que soit les projets, dans un souci de préservation des terres agricoles.**
- OUI au projet de bâtiment avec des toitures en photovoltaïque avec un projet agricole.
- OUI au projet de serres photovoltaïque à partir du moment où l'agriculteur peut justifier d'un réel projet agricole et de l'intérêt technique du projet.
- **OUI aux projets expérimentaux suivis par les agents de la Chambre d'agriculture afin notamment d'obtenir, et c'est aujourd'hui primordial, des données techniques sur les productions.**

La Chambre d'agriculture reste à l'écoute des porteurs de projet, notamment des collectivités, qui souhaiteraient développer des projets hors terres agricoles ou de l'expérimentation.

Alain ICHES
Le Président